



CONFERENCE – Programme

La protection des données à caractère personnel et des mineurs sur internet

14 mars 2018, Rabat

Contexte

Le développement d'Internet et son corollaire l'essor fulgurant des réseaux sociaux, autres plateformes numériques et objets connectés ont profondément modifié le rapport des citoyens à leur environnement, leurs pairs, au temps et au danger. La population mondiale et plus particulièrement la jeunesse sont très connectées, y compris au Maroc où le taux de pénétration de l'internet atteignait 58.3% en 2016¹ et celui de Facebook 29 % en 2017². D'après une étude réalisée par *Chatham House et Innocenti* en 2015, un tiers des utilisateurs d'internet dans le monde sont des mineurs³. Le passage progressif à l'ère du tout numérique façonne les comportements de chacun, notamment des jeunes, et s'accompagne ainsi d'opportunités mais également de défis importants.

Si le caractère ludique et la facilité d'utilisation des nouvelles technologies et des applications séduisent le plus grand nombre d'utilisateurs, force est de rappeler que les risques y afférents sont nombreux. Qu'il s'informe, s'exprime, se divertisse, ou échange des contenus, chaque utilisateur laisse une trace de son passage, autrement dit un ensemble de données personnelles (caractéristiques physiques, intérêts/goûts particuliers, orientations notamment politiques, éléments intimes), dont la cybercriminalité se nourrit.

Face à la l'évolution exponentielle de ce phénomène protéiforme, lequel englobe l'ensemble des infractions susceptibles d'être commises ou facilitées par l'utilisation d'un système informatique, généralement connecté à un réseau, les mineurs sont particulièrement vulnérables. Ils se dévoilent et s'exposent sans nécessairement prendre toute la mesure des risques qu'ils encourent. Et pourtant, les dangers parfois jugés virtuels, sont bien réels : cyberharcèlement, embrigadement, contacts indésirables, contenus illicites (pédophilies, racistes) ou choquants (pornographiques, violents) sont autant de menaces qui planent sur les jeunes utilisateurs et peuvent gravement nuire à leur développement.

¹ Freedom on the net 2017, Morocco, Freedom House

² <http://blog.medianet.com.tn/blog/chiffres-cles-sur-les-reseaux-sociaux-en-afrique-facebook-linkedin-instagram-presentes-lafrican>

³ "One in Three: Internet Governance and Children's Rights", Sonia Livingstone, John Carr and Jasmina Byrne - https://www.cigionline.org/sites/default/files/no22_2.pdf

L'un des défis majeurs que les autorités doivent relever est celui de la protection des mineurs en ligne, lequel représente un enjeu de sécurité publique. Aussi est-il crucial pour les forces de sécurité et l'ensemble des autres acteurs impliqués de comprendre la nature et l'ampleur de ce phénomène pour mieux y répondre. Renforcer la protection des données à caractère personnel, notamment celles des mineurs, concourt au renforcement de l'Etat de droit, à la protection de la vie privée, et à la bonne gouvernance du secteur de la sécurité.

Objectifs et méthodologie proposés

La conférence aura pour objectif de sensibiliser le personnel du secteur de la sécurité marocain à la lutte contre la cybercriminalité et plus particulièrement la cyber-pédopornographie ainsi qu'au nécessaire renforcement de la protection des données à caractère personnel, constitutif du droit à la vie privée notamment.

Il s'agira de présenter le phénomène et son ampleur, faire un tour d'horizon des meilleures législations en vigueur/bonnes pratiques en la matière, des techniques d'enquête des forces de sécurité, des types de coopération efficaces sur la scène internationale et des initiatives de la société civile.

A l'issue de cette conférence/cet atelier, les participants auront :

- Acquis une compréhension commune des notions de cybercriminalité et singulièrement de cyber-pédopornographie ;
- Renforcé leurs connaissances des normes juridiques et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la cybercriminalité et celle visant particulièrement les mineurs ;
- Acquis une compréhension des méthodes et outils de travail de certaines forces de sécurité ainsi que les actions menées par la société civile ;

Organisation

La conférence d'une journée sera organisée le 14 mars 2018 à Rabat. Un déjeuner et deux pauses café seront offerts aux participants.

Participants

Cet événement rassemblera des représentants de la CNDP, de l'autorité judiciaire, et des services de sécurité marocains et du Parlement.

Experts (par ordre d'intervention)

- **Claude JANIZZI**, Ancien Président du Comité de Lanzarote au Conseil de l'Europe
- **Sébastien FANTI**, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Canton du Valais, Suisse
- **Youssef BENTALEB**, Enseignant-chercheur, Président du Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI)
- **John CARR**, Expert des questions de sécurité et de protection des enfants sur internet

- **Suzanne VERGNOLLE**, doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas et attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris I La Sorbonne
- **Daniel DREWER**, Chef d'unité Protection des données, Délégué à la protection des données, EUROPOL
- **Christian AGHROUM**, Expert en cybersécurité et protection des données
- **Justine ATLAN**, Directrice de l'association e-enfance, France
- **Elizabeth MILOVIDOV**, Experte indépendante sur le rôle parental numérique et les droits de l'enfant et Internet pour le Conseil de l'Europe (CdE), ainsi que membre du Groupe de travail d'experts du CdE sur l'éducation à la citoyenneté numérique.

MERCREDI 14 MARS 2018

09h30-10h

Séance d'inauguration

10h-11h

Séance 1 - Définition de la cybercriminalité, des risques en ligne pour les mineurs et présentation des cadre(s) juridique(s) pour lutter contre le phénomène – Cas suisse et cadre normatif européen

L'essor de l'internet a favorisé l'émergence de délits et de crimes d'un genre nouveau. Les mineurs, qui sont devenus les usagers premiers et « naturels » de cet outil sont ainsi exposés à un large spectre de dangers en ligne. Dans de nombreux pays, le législateur a été dépassé par l'ascension fulgurante de l'internet. Partant, la mise en place d'un cadre juridique adapté a pris du temps ; afin de contourner cette difficulté certaines dispositions de droit commun assez « larges » ont été appliquées pour protéger les mineurs sur la toile. Aujourd'hui la plupart des cadres légaux des pays européens, dont la Suisse, ont évolué positivement et prennent en considération la dimension internationale, mais aussi les spécificités techniques de la cybercriminalité. Il en va de même pour certaines conventions du Conseil de l'Europe.

Objectif : Présenter l'usage que font aujourd'hui les mineurs d'internet, les dangers qui en découlent, le type de délits ou de crimes que la cybercriminalité recouvre, ainsi que les dispositions du droit commun et conventions internationales permettant de mieux protéger les mineurs en ligne, etc.

Experts :

- **Claude Janizzi**, Ancien Président du Comité de Lanzarote au Conseil de l'Europe
- **Sébastien Fanti**, Préposé cantonal à la protection des données et à la transparence, Canton du Valais, Suisse
- **Pr. Youssef Bentaleb**, Enseignant-chercheur, Président du Centre Marocain de Recherches Polytechniques et d'Innovation (CMRPI)

11h-11h30

Pause-café

11h30-13h

Séance 2 – Nouveaux enjeux de la protection des données personnelles

Le droit à la vie privée est un droit fondamental. Pourtant si Internet et les réseaux sociaux démultiplient les possibilités de communication et favorisent pleinement l'exercice de la liberté d'expression, ils peuvent y porter atteinte. Le règlement général sur la protection des données (RGPD) qui entrera en vigueur dans l'ensemble des pays de l'Union européenne le 25 mai 2018 en a pris acte. Très ambitieux, ce nouveau dispositif légal entend renforcer les droits des citoyens et leur donner plus de contrôle sur leurs données personnelles. Une de ses dimensions concerne exclusivement la protection des mineurs, notamment le droit à l'oubli.

Objectif : Identifier les enjeux de la protection des données personnelles des mineurs sur internet et présenter les dispositions innovantes du RGPD les concernant.

Experts :

- **Suzanne Vergnolle**, doctorante à l'Université Paris II Panthéon-Assas et attachée temporaire d'enseignement et de recherche à l'Université Paris I La Sorbonne
- **John Carr**, Expert des questions de sécurité et de protection des enfants sur internet
- **Lahoussine Aniss**, Secrétaire Général de la CNDP

13h-14h

Pause-déjeuner

14h-15h15

**Séance 3 - Prérrogatives et techniques d'enquête des forces de sécurité –
Présentation des méthodes et outils déployés par les services d'enquête**

La lutte contre la cybercriminalité et la cyber-pédopornographie nécessite la mise en place de moyens spécifiques et d'unités spécialisés. Les forces de sécurité/enquêteurs qui y sont dévolu(e)s doivent parfaitement maîtriser l'utilisation de l'Internet ainsi que des techniques de recherche abouties pour débusquer les auteurs d'infractions visant les mineurs en ligne. Une excellente coordination entre ces différentes forces de sécurité, de même qu'une bonne coopération entre elles et les autorités judiciaires, sont des composantes essentielles pour assainir le cyberspace.

Objectif : Présenter les différents services/ les différentes unités au sein des forces de sécurité qui luttent contre la cybercriminalité et plus particulièrement celle qui vise les mineurs, leurs moyens d'enquête, les mécanismes de coordination, etc.

Experts :

- **Daniel Drewer**, Chef d'unité Protection des données, Délégué à la protection des données, EUROPOL
- **Christian Aghroum**, Expert en cybersécurité et protection des données
- Représentant de la DGSN

15h15-15h45

Pause-café

15h45-16h45

Séance 4 - Rôle de la société civile dans la prévention de et la lutte contre la cybercriminalité visant les mineurs

Sensibiliser, informer et former aux enjeux que représente l'utilisation d'internet, des réseaux sociaux, des forums, et autres plateformes numériques requiert un effort collectif et une action coordonnée au plan national. Des associations, dont certaines sont reconnues d'utilité publique, ont fait de la prévention et la sensibilisation aux dangers du numérique pour les mineurs leur cheval de bataille. Leur action permet ainsi d'exploiter au mieux les potentialités des nouvelles technologies, de mieux appréhender leur évolution et d'en limiter les effets négatifs sur les mineurs.

Objectif : Présenter certaines initiatives de la société civile pour sensibiliser les mineurs, les parents ainsi que les autorités aux dangers du *net* et bonnes pratiques du numérique.

Experts :

- **Justine Atlan**, Directrice de l'association e-enfance
- **Elizabeth Milododov**, Experte indépendante sur le rôle parental numérique et les droits de l'enfant et Internet pour le Conseil de l'Europe (CdE), ainsi que membre du Groupe de travail d'experts du CdE sur l'éducation à la citoyenneté numérique.
- **Abderrahim Hansali**, Président Fondation Maroc Numérique
- Intervenant projet e-salama

16h45-17h30

Conclusions, questions et clôture de la conférence